

FAIRE LA FÊTE SANS FERMER LES YEUX

Publié le 7 août 2026



par Laetitia Theunis

Un festival agit comme une loupe sur les dynamiques à l'œuvre dans la société. Les violences du quotidien peuvent s'y manifester plus fréquemment, dans un contexte où la foule, la chaleur, l'alcool ou les drogues favorisent le passage à l'acte. Agressions verbales, voyeurisme, agressions sexuelles, exhibitionnisme ou viols : toutes les formes de violences peuvent s'y produire.

Pour mieux gérer ces situations et accompagner les victimes, le [Plan Sacha](#) (acronyme de *Safe attitude* contre le harcèlement et les agressions) aide les organisateurs à élaborer un protocole d'intervention adapté à chaque événement festif.

Créé en 2018 par l'[ASBL Z!](#) et expérimenté la même année au [festival Esperanzah!](#), ce dispositif novateur de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif vient de voir son subside renouvelé pour deux ans par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce soutien permet de pérenniser le travail des deux salariées qui coordonnent le projet, épaulées par près de 300 bénévoles formés, et d'étendre le déploiement du Plan Sacha à un plus grand nombre d'événements festifs.



© Robin Hublart

L'anticipation, la clé du succès

Comme chaque année, en amont de l'évènement, un groupe de travail a été constitué, réunissant des représentants et représentantes de l'ensemble des pôles du festival Esperanzah! : bar, sécurité, programmation, technique, montage, décoration, etc. A partir de situations de violences vécues ou de cas fictifs, ils et elles ont réfléchi ensemble et se sont accordés sur la façon d'apporter des réponses adaptées à différents scénarios de violences verbales et physiques. Cela a abouti à l'élaboration d'un protocole d'intervention. Celui-ci peut évoluer d'une édition à l'autre en fonction, notamment, des personnes incluses dans le groupe de travail.



Léa Silvestre, coordinatrice du Plan Sacha © Robin Hublart

« Anticiper la prise en charge des violences permet d'éviter de prendre des décisions dans l'urgence, sous l'effet du stress ou dans un contexte où les responsabilités risquent de se diluer. Le protocole sert de guide et fixe des garde-fous, notamment lorsque la personne mise en cause est appréciée ou fait partie du staff », explique Léa Silvestre, coordinatrice du Plan Sacha.



Manon Demarthe, bénévole, explique le Plan Sacha à des festivalières à Esperanzah! © Robin Hublart



© Robin Hublart



© Robin Hublart

Au stand Sacha installé près de la scène jardin du festival Esperanzah!, les bénévoles sensibilisent le public au rôle de témoin actif, qui va réagir en cas de problème. L'un des premiers réflexes consiste à documenter la situation sans se mettre en danger : relever le signalement de la personne (taille, vêtements, signes distinctifs) et, si possible, prendre discrètement une photo ou une vidéo, sans se mettre en danger.

« Le témoin peut ensuite nous appeler à notre numéro de téléphone unique et nous transmettre ces informations. Nous disposons d'une équipe mobile, facilement identifiable à ses chasubles mauves, qui peut intervenir rapidement sur place. »



Les 5 critères du consentement © Robin Hublart

Le consentement avant tout

« Nous intervenons uniquement lorsqu'une victime ou un témoin nous sollicite, et seulement si cette intervention est souhaitée. Dans certaines situations, notamment de violences conjugales ou intrafamiliales, intervenir sans l'accord de la personne concernée peut, en effet, provoquer une escalade des violences contre elle », explique Léa Silvestre.

L'intervention privilégie le dialogue. La personne mise en cause est prise à part et les faits lui sont expliqués : ses propos ou son comportement sont rappelés comme contraires à la charte du festival et à ses valeurs, avec une demande claire d'y mettre fin. Il lui est également expliqué les conséquences en cas de récidive, qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion du festival.

« Très souvent, les personnes ne mesurent pas la violence de leurs propos ou de leurs gestes, par exemple lorsqu'elles touchent quelqu'un sans son consentement ou profèrent des paroles racistes. Dans de nombreux cas, un simple rappel à la charte suffit : la personne comprend, s'excuse et dit qu'elle ne recommencera pas. Si la situation dégénère, la sécurité est toujours à proximité et peut

intervenir en renfort », poursuit Léa Silvestre.



Lorsqu'une personne fait appel au Plan Sacha, les bénévoles lui offrent d'abord un temps d'écoute dans un conteneur (en rouge rouille à droite de l'image) aménagé en salon cosy, à côté du stand © Robin Hublart

Temps d'écoute

Lorsqu'une personne fait appel au [Plan Sacha](#), les bénévoles lui proposent avant tout un temps d'écoute dans un conteneur aménagé en petit salon cosy posé à côté du stand, à l'écart de l'agitation du festival. « On lui demande ce qu'elle a vécu et ce dont elle a besoin. L'objectif est qu'elle se sente accueillie et soutenue », explique Manon Demarthe, bénévole au sein de l'association française [Main Forte](#), venue renforcer l'équipe du Plan Sacha dans le cadre d'un échange européen.

Riches d'une formation à l'écoute active sans jugement ainsi qu'à l'accompagnement des victimes et des témoins, les bénévoles offrent un espace où la parole peut se déposer. Certaines personnes viennent après avoir subi une agression. D'autres après avoir croisé l'auteur d'une agression passée, ce qui ravive le traumatisme. D'autres encore parce qu'un événement a fait resurgir le souvenir d'une violence vécue dans un tout autre contexte.

Depuis sa création, le Plan Sacha a d'ores et déjà formé plusieurs dizaines de structures, parmi lesquelles Esperanzah!, La Semo, Forest Sounds, les 24 Heures vélo de Louvain-La-Neuve, mais aussi des événements plus modestes organisés dans un bar ou un centre culturel. « Et on a de nouveaux partenariats chaque année. » À travers ce dispositif, les organisateurs affirment une ambition simple : faire de la fête un espace où chacun et chacune se sentent légitimes et en sécurité.